

Atelier EJ4

Citoyens et collectivités : comment encourager l'engagement commun ?



Informations générales sur l'atelier

Format de l'atelier : Conf'défis

Parcours thématique : Éducation, jeunesse et mobilisation citoyenne, relation au vivant

Nom des partenaires et des intervenant(e)s :

- **PECAS Sarah**, FNH
- **ANGELINI Alizée, COURBIN Odile**, Département de la Gironde
- **BOUVIN Tatiana**, Ville de Lyon
- **NEGRELLO Fabien**, Ville de Mérignac
- **BERAT Arnaud, JURET Léa**, Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- **GRZEMSKI Marc**, PNR Avesnois
- **JACOB Laure**, PNR Grands Causses
- **GALLET Marie-Myrtille**, PNR Causses du Quercy



Note d'ambiance

Un panel d'intervenants fourni, mêlant responsables de programmes en siège (FNH, FPNRF) et intervenants de « terrain » issus de diverses collectivités (municipalités, département).



Quelles idées marquantes les participant(e)s ont-ils évoquées ?

Présentation de plusieurs dispositifs au sein desquels les collectivités désireuses de mobiliser leurs habitants en faveur de la biodiversité peuvent s'engager : dimension inspirationnelle et retours d'expériences qui « fonctionnent » de la part d'intervenants issus de collectivités / territoires aux typologies extrêmement variées (département de la Gironde, ville de Lyon, ville de Mérignac et territoires de PNR plus ruraux).

Dispositifs présentés :

- Agir pour la Nature avec mes habitant.es, FNH (programme lancé dans le cadre du projet LIFE BIODIV'France)
- Défi Familles à biodiversité positive, FPNRF et PNR (programme préexistant, développé à plus grande échelle dans le cadre du projet LIFE BIODIV'France)
- Dispositif de sensibilisation et d'accompagnement au changement de comportements de la ville de Mérignac



Si vous deviez relater les échanges à quelqu'un qui n'a pas assisté à l'atelier, quels sont les 5 points que vous partageriez ?

L'atelier a permis de présenter aux élus et agents de collectivités territoriales présents l'existence de dispositifs structurés, accessibles à ceux désireux de mobiliser leurs habitants en faveur de la biodiversité.

Grâce au soutien et à l'expertise des structures qui les portent, ces derniers sont essaimables et adaptables à tous types de collectivités, quelles que soient leur nature, leur taille (de la municipalité, au département, voire la région) ou la nature de leurs territoires (urbains ou plus ruraux).

Le témoignage de la ville de Mérignac a en outre démontré que les collectivités pouvaient aussi se lancer « seules » et construire elles-mêmes des dispositifs de sensibilisation et de mobilisation des citoyens, en s'appuyant sur des ressources et compétences internes.